



RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE

30 SEPTEMBRE 2013

MDN INC.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE PAR LA DIRECTION

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2013

PORTÉE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

L'analyse qui suit doit se lire en parallèle avec les états financiers de MDN Inc. (la « Société » ou « MDN ») et les notes complémentaires afférentes pour la période close le 30 septembre 2013. Le lecteur doit aussi se reporter aux états financiers annuels audités au 31 décembre 2012, y compris la section décrivant les risques et incertitudes. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE

Cette analyse de la situation financière par la direction a été préparée le 6 novembre 2013, elle est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières relatif à l'information continue. Cette analyse est un supplément aux états non-audités de la Société pour la période close le 30 septembre 2013 et vise à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances et les changements d'importance liés aux résultats et à la situation financière de la Société. Elle présente le point de vue de la direction sur les activités courantes de la Société et sur ses résultats financiers courants et passés, ainsi qu'un aperçu des activités à venir au cours des prochains mois. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et d'états financiers disponibles sur le site web de la Société (www.mdn-mines.com) et sur SEDAR (www.sedar.com).

NATURE DES ACTIVITÉS

Les activités de la Société consistent à acquérir, explorer et développer des propriétés minières. Dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, la Société est susceptible de signer divers accords spécifiques à l'industrie minière, tels que l'achat et les options d'achat de propriétés d'exploration et des accords de partenariats. La Société, à titre de partenaire avec African Barrick Gold («ABG»), possède une participation de 30 % dans les surplus de liquidités générés par l'exploitation de la mine d'or Tulawaka. Cette mine est présentement en processus de fermeture. Elle explore également d'autres propriétés minières et n'a pas encore déterminé si ces autres propriétés contiennent des actifs miniers économiquement viables.

La Société détient des intérêts dans des propriétés situées dans les régions suivantes :

-Tanzanie, Afrique de l'Est : MDN est impliquée dans différents projets totalisant 473 km² d'exploration dans la région du Lake Victoria Goldfield, ainsi que dans une entente de coparticipation entre African Barrick Gold (70 %) et MDN (30 %) quant à la mine Tulawaka et ses permis adjacents.

-Québec : Le Tac, Lac Shortt, L'Espérance, et MC Gold dans la région de Chibougamau et Isle-Dieu dans la région de Matagami. De plus, MDN effectue une étude de faisabilité sur le projet Crevier, situé au nord du Lac-Saint-Jean, dont elle détient un intérêt de 72,5 % dans cette propriété.

MINE D'OR TULAWAKA

À la mine Tulawaka, les efforts se sont concentrés sur le processus de fermeture. Toutes les activités d'extraction et de broyage ont maintenant cessé.

Après la fin de l'exploitation minière du premier trimestre 2013, ABG avait progressé dans le nettoyage de la mine avant même le début officiel des activités de fermeture. Au cours du trimestre les travaux de fermeture se sont poursuivis.

TRAVAUX D'EXPLORATION EN TANZANIE

Au troisième trimestre de 2013, les travaux de cartographie sur le terrain débutés au deuxième trimestre continuent sur les projets Ikungu East et Nikonga. Un partenaire financier pour Ikungu a été identifié.

Ikungu : un des projets aurifères les plus avancés en Tanzanie

Le 1 octobre 2013 une lettre d'intention avec la compagnie Tanzania Minerals Corporation ("TSM") a été signée, en vertu de laquelle MDN octroie l'option à TSM d'acquérir 50 % de son intérêt qu'elle détient dans son projet d'exploration Ikungu. La propriété Ikungu couvre une surface de 17,9 km² et est située à 17 km au sud-ouest de Musoma et à 135 km au nord-est de Mwanza, la deuxième plus grande ville de Tanzanie.

Pour acquérir 50 % d'intérêt dans la propriété Ikungu, TSM devra investir 12 millions de \$US en dépenses d'exploration sur une période de quatre ans (La « période d'Option»). Cette période d'option débutera à la date à laquelle l'entente définitive aura été signée. Le calendrier d'investissement se déroulera selon les étapes suivantes :

-Un montant minimum de 3 000 000 \$US au cours de la première année pour acquérir 12,5 % d'intérêt. (La « première période ») ;

-À condition que la première période ait été exercée, un montant supplémentaire de 3 000 000 \$US au cours de la deuxième année pour acquérir un supplément de 12,5 % d'intérêt (La « deuxième période ») ; -À condition que la seconde période ait été exercée, un montant supplémentaire de 3 000 000 \$US au cours de la troisième année pour acquérir un supplément de 12,5 % d'intérêt (La "troisième période") ;

-et pour autant que la troisième période ait été exercée, un montant supplémentaire de 3 000 000 \$US au cours de la quatrième année pour acquérir un supplément de 12,5 % d'intérêt.

À la signature de la lettre d'intention, MDN a reçu de TSM un paiement non remboursable de 200,000 \$. Ce paiement sera placé en fiducie jusqu'à ce que les deux parties exécutent l'entente définitive. Ce montant sera crédité contre les 3 000 000 \$ engagés par TSM durant la première année de l'Option lorsque l'entente définitive aura été complétée.

LE DÉVELOPPEMENT DU PROJET CREVIER

HISTORIQUE

MDN inc. a reçu au cours de l'exercice financier 2010 une analyse positive de l'Évaluation Économique Préliminaire du projet Crevier. Ce projet est composé d'une ressource de niobium (Nb) et de tantale (Ta) et est situé au nord de la région du Lac-Saint-Jean, au Québec. L'Étude Économique Préliminaire a été réalisée par Met-Chem Canada inc.

Suite à cette évaluation positive, MDN et Les Minéraux Crevier (MCI) ont pris la décision d'entreprendre l'étude de faisabilité du projet avec l'intention de commercialiser la ressource de niobium et de tantale.

L'étude de faisabilité a suivi son cours tout au long de l'année 2011 avec la préparation des études reliées à l'environnement et aux études géotechniques nécessaires à l'implantation des principales infrastructures (Voir description MD&A 2011).

Au dernier trimestre de 2011, l'extraction d'un premier échantillon en vrac a permis de débiter les travaux reliés au développement métallurgique du procédé. Un retard au niveau de la préparation et de l'exécution du test en usinage pilote et l'analyse des résultats de cette partie de l'étude ont provoqué un retard dans la préparation générale de l'étude de faisabilité.

Au cours de 2012, une grande partie des travaux reliés à l'étude de faisabilité de Crevier a été reportée, en attente des résultats des travaux consacrés à la métallurgie nécessaire au développement du procédé de traitement. Ces travaux ont été exclusivement limités à compléter les études en hydrométallurgie et à effectuer un second test d'usinage en usine pilote chez COREM pour confirmer les paramètres de la flottation du minerai. (Voir description MD&A du quatrième trimestre 2012).

En cours d'évolution de l'étude, MDN a pris la décision d'augmenter sa participation dans le projet à un niveau de 72,5 %, IAMGOLD détenant toujours une participation de 27,5 %.

Depuis février 2013 M. Serge Bureau se consacre exclusivement à la présidence de Les Minéraux Crevier Inc. Le mandat immédiat de M. Bureau est de trouver le financement pour le projet et d'obtenir les fonds nécessaires pour compléter l'étude de faisabilité. Monsieur Marc Boisvert jusqu'alors vice-président exploration de MDN Inc a été nommé président, chef de la direction et administrateur le 1er février 2013.

MDN a complété toutes ses obligations pour assurer son intérêt de 72.5% dans le projet de Crevier. Suite à la décision d'effectuer des études additionnelles, il a été convenu de reporter la finalisation de l'étude de faisabilité. Toutefois, différents aspects du projet sont en cours de révision pour évaluer différents scénarios pouvant améliorer la valeur du projet et adapter le développement de celui-ci aux conditions actuelles des marchés financier, du niobium et du tantale. Avec la demande croissante pour le tantale et l'augmentation du prix du tantale, nous demeurons convaincus que Les Minéraux Crevier Inc représente un des meilleurs projets de tantale à être développés au cours des prochaines années.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour les trois mois clos le 30 septembre	2013	2012
<i>(En milliers de dollars, sauf pour les montants par action)</i>		
Produits net des charges financières	(1) \$	(39) \$
Frais d'administration	290 \$	408 \$
Frais de gestion liés à l'exploitation de la mine Tulawaka	14 \$	212 \$
Perte nette attribuable aux actionnaires de la Société	(291) \$	(1 012) \$
Perte nette par action de base et dilué	(0,003) \$	(0,01) \$
<hr/>		
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	101 527	101 527

Résultats

Les produits de MDN sont historiquement attribuables aux redevances provenant de l'exploitation de la mine d'or Tulawaka. Ces redevances sont distribuées selon les liquidités disponibles à la fin des périodes et sont donc affectées par les variations des comptes payables, recevables, et d'inventaires, les dépenses en immobilisation, ainsi que par la mise en réserve de fonds pour la restauration des terrains lors de la fermeture de la mine. Dû au faible volume de production ainsi qu'au processus de fermeture de la mine, il n'y a pas eu de redevances enregistrées pour le troisième trimestre 2013, ainsi que pour la même période en 2012. Les autres produits (6 704 \$ en 2013 et 20 862 \$ en 2012), représentent principalement les gains de change net sur les éléments monétaires de la période, ainsi que des intérêts et gains sur cession de placements.

Les charges financières se sont établies à 7 435 \$ comparativement à 60 264 \$ pour le troisième trimestre de 2013 et 2012 respectivement. Les charges financières comprennent les intérêts et frais bancaires de 1 925 \$ (5 538 \$ en 2012), ainsi que la charge de désactualisation de l'autre passif à long terme de 3 443 \$ (5 470 \$ en 2012) ainsi que la perte de change nette sur les éléments monétaires de 49 256\$ en 2012.

Les frais d'administration se sont établis à 290 168 \$ pour le troisième trimestre de 2013 comparativement à 407 900 \$ en 2012. Les frais d'administration comprennent notamment les honoraires professionnels qui se chiffrent à 85 045 \$ (comparativement à 99 231 \$ en 2012), diminution principalement attribuable à une réduction des mandats de consultation en partie réduite par les frais légaux en Tanzanie dû à l'opposition déposée au Ministère du Revenu Tanzanien. Les charges salariales s'élevaient à 128 625 \$ (comparativement à 208 957 \$ en 2012), variation principalement attribuable au non remplacement d'un poste ainsi qu'une réduction volontaire et temporaire des employés, des membres de la direction ainsi que des membres du conseil d'administration réduisant ainsi la masse salariale de la société de 35% depuis le 1er septembre 2012. Dû à la situation économique actuelle, MDN a procédé à une révision de ses dépenses d'opération et de promotion, réduisant ainsi plusieurs coûts notamment les frais de bureau et communication 11 540 \$ (comparativement à 21 353 \$ en 2012), ainsi que les frais de voyage et les frais de promotion 11 354\$ (comparativement à 23 085\$ en 2012).

La radiation des frais de prospection et d'évaluation durant le troisième trimestre de 2012 représentait 791 727\$ et s'applique au projet MC Gold. Les résultats de la deuxième campagne de forage n'ayant pas atteint les objectifs fixés, la Société a décidé de se retirer du projet. Il n'y a eu aucune radiation durant le troisième trimestre 2013.

Les frais de gestion de 3% qui s'applique sur notre participation de 30% de l'ensemble des frais d'opérations du projet Tulawaka facturés par l'opérateur, étaient de 13 725 \$ au troisième trimestre de 2013 comparativement à 211 870 \$ pour la même période en 2012 différence principalement attribuable au processus de fermeture de la mine.

Perte nette

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2013, la Société a enregistré une perte nette attribuable aux actionnaires de la Société de 290 795 \$ ou 0,003 \$ par action, comparativement à une perte nette de 1 012 463 \$ ou 0,01 \$ par action pour la même période en 2012. La variation est attribuable principalement à une diminution des frais d'administration, une réduction des frais de gestion facturés par l'opérateur de Tulawaka, ainsi que d'une charge de 416 419\$ appliqués en impôts différés en 2012.

La perte nette par action a été calculé selon le nombre d'actions de 101 527 220 pour la période close le 30 septembre 2013, soit le même que pour la période close le 30 septembre 2012.

Pour les neuf mois clos les 30 septembre	2013	2012
<i>(En milliers de dollars, sauf pour les montants par action)</i>		
Produits net des charges financières	9 \$	(40) \$
Frais d'administration	1 042 \$	1 922 \$
Radiation d'actifs de prospection et d'évaluation	- \$	1 738 \$
Frais de gestion liés à l'exploitation de la mine Tulawaka	222 \$	572 \$
Perte nette attribuable aux actionnaires de la Société	(1 196) \$	(3 233) \$
Perte nette par action de base et dilué	(0,012) \$	(0,032) \$

Résultats

Il n'y a pas eu de redevances enregistrées pour les neuf premiers mois de 2013, alors que pour la même période en 2012, les redevances étaient de 313 144 \$. Les autres produits (29 497 \$ en 2013 et 63 404 \$ en 2012), représentent principalement des intérêts et gains sur cession de placements ainsi qu'une partie du renversement de l'obligation relative à l'émission d'actions accréditives en 2011 suite aux travaux effectués en 2012.

La charge financière s'est établie à 20 161\$ comparativement à 103 764 \$ pour les neuf mois clos de 2013 et 2012 respectivement. La charge financière comprend les intérêts et frais bancaires de 6 202 \$ (11 705 \$ en 2012), la charge de désactualisation de l'autre passif à long terme de 11 892 \$ (17 827 \$ en 2012) ainsi que la perte de change nette sur les éléments monétaires de 74 232\$ en 2012.

Les frais d'administration se sont établis à 1 041 793 \$ pour les neuf premiers mois de 2013 comparativement à 1 921 860 \$ en 2012. Les frais d'administration comprennent notamment des honoraires professionnels, 336 488 \$ (comparativement à 476 240 \$ en 2012), diminution principalement attribuable au non renouvellement d'un contrat de services-conseil en communication financière et en relations aux investisseurs, ainsi que par une diminution des frais de consultation fiscale en Tanzanie, partiellement réduite par des frais relatifs à la recherche d'un partenaire stratégique pour le projet Crevier ainsi que par l'augmentation des frais légaux en Tanzanie. Les charges salariales s'élevaient à 441 415\$ (comparativement à 744 451\$ en 2012), variation principalement attribuable au non remplacement de postes ainsi qu'une réduction volontaire et temporaire des employés, des membres de la direction et des membres du conseil d'administration résultant en une réduction de la masse salariale de la société de 35% depuis le 1er septembre 2012. Dû à la situation économique actuelle, MDN a procédé à une révision de ses dépenses d'opération et de promotion, réduisant ainsi plusieurs coûts notamment les frais de bureau et de télécommunication 39 549 \$ (comparativement à 68 720 \$ en 2012), les frais de cotisation et de formation 5 133 \$ (comparativement à 13 473 \$ en 2012), les frais de promotion 3 954 \$ (comparativement à 44 418 \$ en 2012) ainsi que les frais de voyage 52 947\$ (comparativement à 85 977 \$ en 2012).

Durant le deuxième trimestre 2012, après évaluation des ententes de partenariat, les autorités Tanzaniennes ont confirmé que «lors d'une entente de partenariat entre deux compagnies étrangères sur des activités en Tanzanie tel que les frais d'explorations, les entreprises devaient payer un frais d'enregistrement «stamp duty» basé sur la valeur de l'entente». Suite à une vérification du gouvernement Tanzanien, la Société a dû déboursier 273 562\$ pour être conforme à cette règle. L'enregistrement de ces frais a été classé dans les frais d'administration.

La radiation de frais de prospection et d'évaluation totalisant 1 738 394\$ en 2012, se rapportait aux projets Msasa et MCGold pour une valeur de 946 667\$ et 791 727\$. L'entente de partenariat sur le projet Msasa stipulait en autres que nous devons réaliser une étude de faisabilité pour le mois de décembre 2012. Comme les résultats cumulés sur cette propriété ne justifiaient pas la réalisation d'une telle étude pour l'année 2012, la Société a entrepris des négociations avec le partenaire pour repousser la date d'exécution de l'étude de façon à obtenir plus de résultats positifs. Devant le refus du partenaire à la fin du mois de mars 2012, la Société a décidé de cesser ses activités sur cette propriété et a procédé à une radiation du projet Msasa. Quant au projet MC Gold, les résultats de la deuxième campagne de forage n'ayant pas atteint les objectifs fixés, la Société a décidé de se retirer du projet. Il n'y a pas eu de radiation de frais d'exploration en 2013.

Les frais de gestion de 3% qui s'applique sur notre participation de 30% de l'ensemble des frais d'opérations du projet Tulawaka facturés par l'opérateur, étaient de 222 010 \$ pour les neuf premiers mois de 2013 comparativement à 572 375 \$ pour la même période en 2012 différence principalement attribuable au processus de fermeture de la mine.

Perte nette

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2013, la Société a enregistré une perte nette attribuable aux actionnaires de la Société de 1 195 851 \$ ou 0,012 \$ par action, comparativement à une perte nette de 3 233 275 \$ ou 0,032 \$ par action pour la même période en 2012. La variation est attribuable principalement à une diminution des frais d'administration, partiellement réduite par les redevances provenant de la mine Tulawaka reçues en 2012 ainsi que par la radiation des frais de prospection et d'évaluation également en 2012.

La perte nette par action a été calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions de 101 527 220 pour la période close le 30 septembre 2013, soit le même que pour la période close le 30 septembre 2012.

Résultats futurs

Les résultats futurs de la Société seront influencés principalement par l'absence de redevance provenant des liquidités disponibles suite à la fermeture de la mine d'or Tulawaka. Les résultats futurs de la Société seront également influencés par le développement du projet, les résultats d'exploration sur les autres projets d'exploration d'or en Tanzanie, ainsi que la recherche de partenaires stratégiques.

Situation financière	<i>30 septembre 2013</i>	<i>31 décembre 2012</i>
<i>(En milliers de dollars)</i>		
Trésorerie	444 \$	1 375 \$
Placements	2 096 \$	3 059 \$
Créances	736 \$	1 124 \$
Impôts miniers à recevoir	140 \$	138 \$
Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation	31 690 \$	30 359 \$
Total des actifs	35 214 \$	36 168 \$
Capital social	63 813 \$	63 813 \$
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	31 460 \$	32 237 \$

LIQUIDITÉS ET SITUATION FINANCIÈRE

Trésorerie et placements

Au 30 septembre 2013, les liquidités de la Société, constituées de l'encaisse et de placements, s'élèvent à 2 539 865 \$ comparativement à 4 433 437 \$ au 31 décembre 2012. Cette diminution est principalement attribuable à l'augmentation des investissements sur les propriétés minières et les actifs de prospection et d'évaluation ainsi que des frais normaux d'administration de continuité des opérations de la période.

Impôts miniers à recevoir

Au 30 septembre 2013, les crédits d'impôts miniers à recevoir représentaient 139 609 \$, comparativement à 138 095 \$ au 31 décembre 2012. Ces crédits à recevoir sont attribuables au projet Crevier.

Créances

Au 30 septembre 2013, les créances représentaient 735 761 \$ principalement attribuables à un montant de 556 674 \$ de remboursement de taxes de vente tanzanienne et 33 735 \$ de taxes de vente provinciale et fédérale.

Propriétés minières

En conformité avec ses ententes contractuelles, la Société a déboursé 81 473 \$ pour le paiement des frais annuels sur les terrains en Tanzanie, Ikungu (51 860 \$), et Nikonga (29 613 \$) pour les neuf mois de la période close le 30 septembre 2013.

Actifs de prospection et d'évaluation

Durant la période de neuf mois close le 30 septembre 2013, la Société a engagé des frais de prospection et d'évaluation pour une valeur de 852 405 \$. Ces montants ont été principalement investis sur les propriétés Ikungu (337 961\$), Nikonga (188 934 \$), Simba (111 560 \$) et Ikungu East (185 509 \$). La Société a également effectué des travaux au Québec pour une valeur de 31 619 \$, sur la propriété Crevier.

Actif, total des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société et liquidités

Le total de l'actif était de 35 213 835 \$ au 30 septembre 2013, par rapport à 36 167 533 \$ au 31 décembre 2012. La variation s'explique principalement par les frais normaux d'administration de continuité des opérations.

Le total des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société était de 31 460 434 \$ au 30 septembre 2013 en comparaison avec 32 236 847 \$ au 31 décembre 2012, la variation étant principalement attribuable aux résultats de la période.

Les liquidités à court terme de la Société sont suffisantes pour la réalisation de ses actifs et pour s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités pour au moins les douze prochains mois.

Capital social

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2013 la Société n'a émis aucune nouvelle action. Au 30 juin 2013, le nombre d'actions en circulation était donc de 101 527 220, soit le même qu'au 31 décembre 2012.

Besoins de liquidités pour l'exercice financier en cours

Pour l'exercice financier en cours, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, les déboursés de la Société sont évalués à 2 300 000 \$. La direction considère que la Société possède les liquidités requises pour s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités pour l'exercice 2013 ainsi que pour l'exercice de 2014, malgré l'absence des royalties provenant de l'opération de la mine Tulawaka.

Les états financiers ont été établis sur une base de continuité d'exploitation. L'application de l'hypothèse de la continuité d'exploitation peut être inappropriée parce que les conditions ci-dessus indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Les états financiers ne comprennent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et passifs, si l'hypothèse de la continuité d'exploitation s'avère non fondée.

FACTEURS DE RISQUE

Le principal revenu de la Société provenait de redevances générées par l'exploitation de la mine Tulawaka en Tanzanie, dont African Barrick Gold (ABG) a pris la décision de ne pas prolonger la vie de la mine au-delà du milieu de l'année 2013. ABG a déjà commencé à mettre en œuvre un plan de fermeture de l'opération. Le reste de l'année 2013 sera donc consacré à la fermeture de la mine.

À l'exception de son investissement dans MCI, qui est au stade de l'évaluation, les autres propriétés minières détenues par la Société n'en sont qu'au stade de l'exploration. La rentabilité à long terme de la Société sera liée en partie aux coûts et au succès des programmes de prospection, d'évaluation et de mises en valeur subséquentes, lesquels pourront également être influencés par différents facteurs. Parmi ces facteurs, il faut considérer les attributs des gisements miniers éventuels, soit la qualité et la quantité des ressources, ainsi que les coûts de développement d'une infrastructure de production, les coûts de financement, la valeur marchande de l'or et la nature compétitive de l'industrie.

Des investissements importants sont nécessaires pour mener à terme les programmes d'évaluation, d'exploration et d'exploitation de réserves. S'il y avait absence de flux de trésorerie générés par une exploitation minière, la Société dépendrait des marchés de capitaux pour financer ses activités d'exploration et de développement. Dans ce contexte, les conditions de marché et autres événements imprévisibles pourraient avoir un impact sur la capacité de la Société à obtenir les fonds requis à son développement.

Cours des métaux et des minéraux

Des facteurs indépendants de la volonté des dirigeants de la Société peuvent influencer sur la valeur marchande de l'or, des métaux de base ou de tout autre minéral découvert. Les cours des métaux ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

Risques non assurés

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des phénomènes naturels, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement d'indemnités découlant de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction. De plus, comme la Société fait affaires avec des pays étrangers, elle doit se soumettre aux autorités et politiques gouvernementales de ceux-ci.

ÉVENTUALITÉS

Communication avec l'administration fiscale de la Tanzanie :

Le 10 mai 2011, la Société a reçu une communication écrite du département des investigations fiscales de la Tanzanie (le « TRA ») exigeant de lui fournir certains documents en lien avec les opérations et la structure légale de la participation de la Société dans les redevances provenant de l'exploitation de la mine Tulawaka. Cette communication inclut également des calculs provisoires effectués par le TRA présumant que la Société doit des montants substantiels au gouvernement tanzanien relativement à des impôts sur les ventes d'or de la mine Tulawaka et diverses retenues d'impôts portant sur les exercices de 2004 à 2010. La Société a transmis subséquemment les informations demandées au TRA et des discussions sont en cours afin de clarifier cette requête. Aux termes de l'entente de coparticipation entre la Société, Pangea Goldfields inc. et Pangea Minerals Limited (l'« Opérateur »), l'Opérateur ne peut distribuer les fonds générés par la mine Tulawaka avant d'avoir payé les impôts dus au TRA sur 100 % des activités de la mine. La Société a obtenu une confirmation de l'Opérateur que depuis le début de la production à la mine Tulawaka en 2004, ce dernier a toujours payé les impôts dus au TRA.

Depuis le mois d'août 2011, l'Opérateur a délégué ses conseillers fiscaux afin de confirmer ses affirmations au TRA et aider la Société dans la clarification de la requête. Des rencontres entre les différents intervenants ont eu lieu et des échanges d'information sont toujours en cours.

Durant le deuxième trimestre 2013, la Société a reçu une nouvelle communication écrite du bureau régional du TRA de Mwanza sur les retenues à la source de paiement d'intérêts présumés sur les montants d'avances faites par la société mère à sa filiale Tanzanienne pour les exercices entre 2004 et 2011. Suite à cette cotisation, le TRA s'est approprié un montant approximatif de 515K \$ en taxe de vente à recevoir, incluses dans les créances à recevoir, en compensation des montants réclamés dans cet avis de cotisation. La Société a toujours déclaré dans les différents documents incluant un contrat entre les deux parties, que la Société mère faisait des avances à sa filiale Tanzanienne sans intérêts, ce qui est une pratique courante dans le domaine de l'exploration minière. Le bureau régional du TRA prétend qu'il n'est pas possible d'avoir un prêt sans intérêt et que la filiale aurait dû retenir 10% du montant d'intérêt payé comme retenue à la source.

La Société après discussion avec ses avocats a immédiatement demandé d'aviser le commissaire national du TRA de son opposition à ce sujet. L'opinion de la Société est que le bureau régional du TRA situé à Mwanza, ne comprend pas les spécificités des sociétés d'exploration minières, en prenant en considération les normes des marchés, le style d'entreprise ainsi que de l'impossibilité pour les entreprises d'exploration d'obtenir des prêts bancaires. Dans cette opposition, nous sommes convaincus des chances de succès eu égard au litige.

Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers de la Société au 30 septembre 2013, puisque la direction est d'avis que les montants inclus dans cette communication sont non fondés et que la Société ne doit aucun impôt au TRA en lien avec l'exploitation de cette mine. Tout montant pouvant être déboursé quant à ces éventualités pourrait avoir un impact négatif sur la Société.

POLITIQUE DE DIVIDENDE

Depuis la date de sa constitution, la Société n'a déclaré ni versé aucun dividende sur ses actions ordinaires. Toute décision de verser des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société sera prise par le conseil d'administration selon son évaluation de la situation financière de la Société, tout en tenant compte des besoins de financement pour assurer sa croissance future et d'autres facteurs que le conseil d'administration pourrait juger pertinents dans les circonstances.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôle et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsable d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information, tel que défini par le Règlement 52-109 de Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Une évaluation a été réalisée pour mesurer l'efficacité des contrôles et procédures liés à la préparation des documents d'information. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la

direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces et bien conçus à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et, plus particulièrement, que la conception de ces contrôles et procédures fournit une assurance raisonnable que les informations importantes relatives à la Société, leur sont communiquées pendant la période de préparation de ces documents d'information.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière.

La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière. La direction ainsi que le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu, au 31 décembre 2012 que les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société étaient efficaces en ce qu'elle fournissait une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers de la Société à des fins de publication conformément aux IFRS.

Changements aux contrôles internes à l'égard de l'information financière

Il n'y a eu aucun changement de contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société durant le trimestre clos le 30 septembre 2013 qui aurait eu une incidence importante ou dont on aurait pu raisonnablement croire qui aurait eu une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 15 octobre 2013, la Société a signé une lettre d'intention avec Tanzania Minerals Corporation ("TZM") dans laquelle elle lui octroie une option lui permettant d'acquérir une participation de 50% de l'intérêt de la Société dans ses licences de prospection formant la propriété Ikungu.

Pour acquérir cette participation, TZM devra engager 12 millions de dollars américains en dépenses d'exploration sur une période de quatre ans suivant la signature de l'entente définitive dont un minimum de 3 millions de dollars américains au cours de la première année.

La Société a reçu un paiement non remboursable de 200 000 dollars américains à la suite de la signature de la lettre d'intention. Ce montant sera appliqué en réduction des paiements en dépenses d'exploration futurs.

PERSPECTIVES

En 2013, malgré les conditions actuelles difficiles des marchés financiers et particulièrement pour les sociétés juniors d'exploration minière, nous continuerons pour chacun de nos actifs mentionnés ci-bas, à poursuivre leur développement de façon prudente pour être au premier rang à la reprise des marchés. Dans le but d'accroître à long terme la création de valeur pour nos actionnaires, nos prochaines étapes pour aller de l'avant sont les suivantes :

- Accent sur la Tanzanie et développement des projets
- Réduction des dépenses pour traverser la présente période non propice aux financements des compagnies juniors d'exploration.
- Finaliser une entente sur Ikungu pour accélérer les forages
- Développer les cibles sur Nikonga
- Partenaire stratégique pour financer indépendamment Crevier.

MDN a les avantages suivants:

- Une excellente base pour continuer le développement de la valeur de la Société.
- Deux découvertes exceptionnelles dans une même année en 2012 avec Nikonga et Ikungu East.
- La propriété Ikungu est un des projets aurifères les plus avancés en Tanzanie.
- Le projet Crevier est un actif qui mérite d'être développé pour augmenter sa valorisation.

Ikungu:

Ikungu est un projet d'exploration avancé avec une importante zone aurifère. Il est l'un des projets les plus avancés en Tanzanie avec un excellent potentiel de croissance qui ne soit pas dévolu par une société aurifère d'envergure. De plus, plusieurs des intersections aurifères ont une moyennes d'échantillonnages supérieures à 6g/t Au. Dans un marché baissier du prix de l'or, les projets à plus fortes teneurs en or sont privilégiés.

Une entente sera finalisée prochainement.

Ikungu Est

Cette propriété a une synergie avec les résultats du projet de forage d'Ikungu. La propriété a une superficie de 133 km² et elle est adjacente au projet Ikungu. Ikungu Est est contrôlée à 100% par MDN et elle constitue l'extension vers l'est de la ceinture volcanique hôte de la zone aurifère d'Ikungu. Les travaux en cours sont la continuité des travaux de prospection de l'année dernière. L'objectif est de localiser des cibles de forages de même qualité que celles d'Ikungu avant le 4e trimestre de 2013. Les travaux en cours sont de type cartographie, des levés géophysiques et d'échantillonnage des sols.

Nikonga

En 2012, MDN a obtenu l'acceptation de son application pour une licence (Prospecting Licence) située à l'ouest de la découverte. Cela ouvre plus de 7 km à la prospection vers l'ouest de l'horizon aurifère. Dans les trois premiers trimestres de 2013, MDN va effectuer les travaux de base nécessaires pour identifier des cibles de forages sur l'extension ouest. L'objectif est de déterminer des cibles de forage de dimensions suffisantes pour la présence d'un dépôt aurifère. De plus, ces travaux apporteront des données additionnelles pour la compréhension de

l'environnement géologique. Les résultats à date suggèrent des similarités avec le camp de Timmins un des camps aurifères les plus prolifiques au Canada.

Crevier

Nous sommes toujours convaincus que le projet Crevier est l'un des projets de Niobium et de Tantale ayant le plus de chance de voir le jour au cours des prochaines années. De plus, le projet Crevier pourrait devenir une des rares sources de tantale situées dans une région stable.

L'augmentation de la demande et du prix du tantale depuis 2 ans est propice au projet Crevier. En effet, depuis l'étude économique préliminaire de 2010, le prix du tantale est passé de 150 \$ US par kg à plus de 300 \$ US du kg. Suite aux résultats des tests métallurgiques obtenus au premier trimestre de 2013, MDN a décidé de réaliser des travaux métallurgiques additionnels afin d'optimiser les résultats.

MDN a complété toutes ses obligations pour assurer son intérêt de 72,5% dans le projet Crevier. Suite à la décision d'effectuer des études additionnelles, il a été convenu de reporter la finalisation de l'étude de faisabilité. Pendant la période de financement, nous évaluerons le bien fondé de réviser le scénario de base de l'étude économique préliminaire de 2010 afin d'optimiser les paramètres économiques qui sont déjà positifs. Le développement futur du projet Crevier sera dorénavant assuré à partir de nouveaux financements.

(S)

Marc Boisvert ing.

Président et Chef de la direction

(S)

Yves Therrien, CPA, CMA

Vice-président, Finances

Montréal, Canada
Le 6 novembre 2013

SOMMAIRES FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous donnent un sommaire des principaux éléments financiers des trois derniers exercices financiers et des huit derniers trimestres.

POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES FINANCIERS

	2013	2012	2011
	<i>9 mois</i>	<i>12 mois</i>	<i>12 mois</i>
Produits totaux nets des charges financières	9 336 \$	278 049 \$	6 329 995 \$
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(1 195 851) \$	(12 862 510) \$	1 675 414 \$
(Perte nette) bénéfice net par action	(0,012) \$	(0,127) \$	0,016 \$
Additions aux actifs de prospection et d'évaluation	852 405 \$	3 265 453 \$	4 389 491 \$
Créances & Impôts miniers à recevoir	875 370 \$	1 262 059 \$	5 810 914 \$
Actif total	35 213 835 \$	36 167 533 \$	49 087 267 \$
Capitaux propres			
Total	33 329 689 \$	34 164 743 \$	47 312 724 \$

POUR LES HUIT DERNIERS TRIMESTRES

	2013			
	<i>1^{er} trimestre</i>	<i>2^e trimestre</i>	<i>3^e trimestre</i>	<i>4^e trimestre</i>
Produits totaux net des charges financières	8 611 \$	1 456 \$	(731) \$	
Perte nette attribuable aux actionnaires	(499 757) \$	(405 299) \$	(290 795) \$	
Perte nette par action	(0,005) \$	(0,004)	(0,003) \$	
	2012			
	<i>1^{er} trimestre</i>	<i>2^e trimestre</i>	<i>3^e trimestre</i>	<i>4^e trimestre</i>
Produits totaux net des charges financières	(50 632) \$	362 818 \$	(39 402) \$	5 265 \$
Perte nette attribuable aux actionnaires	(1 636 992) \$	(583 820) \$	(1 012 463) \$	(9 629 235) \$
Perte nette par action	(0,016) \$	(0,006) \$	(0,010) \$	(0,095) \$
	2011			
	<i>4^e trimestre</i>			
Produits totaux net des charges financières	1 501 692 \$			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	485 719 \$			
Bénéfice net par action	0,005 \$			

États financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

MDN INC.

pour les périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

MDN INC.

États financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

États financiers

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière	1
États consolidés intermédiaires résumés du résultat global.....	2
États consolidés intermédiaires résumés des variations de capitaux propres	3
États consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.....	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.....	5

MDN INC.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière
(non audité)

30 septembre 2013 et 31 décembre 2012

	30 septembre 2013	31 décembre 2012
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	443 907 \$	1 374 545 \$
Placements temporaires (note 4)	2 095 958	3 058 892
Créances (note 5)	735 761	1 123 964
Impôts miniers à recevoir	139 609	138 095
Frais payés d'avance	31 586	29 415
Total des actifs courants	3 446 821	5 724 911
Actifs non courants		
Propriétés minières (note 6)	8 845 099	8 749 999
Actifs de prospection et d'évaluation (note 7)	22 845 063	21 608 818
Immobilisations corporelles	76 852	83 805
Total des actifs non courants	31 767 014	30 442 622
Total des actifs	35 213 835 \$	36 167 533 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Comptes fournisseurs et charges à payer	671 894 \$	728 946 \$
Portion à court terme de l'autre passif à long terme	100 000	100 000
Total des passifs courants	771 894	828 946
Passifs non courants		
Autre passif à long terme	16 144	79 252
Passifs d'impôts différés	1 096 108	1 094 592
Total des passifs non courants	1 112 252	1 173 844
Capitaux propres		
Capital social	63 813 193	63 813 193
Surplus d'apport	6 567 993	6 562 087
Cumul des autres éléments du résultat global	(342 176)	(755 708)
Déficit	(38 578 576)	(37 382 725)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	31 460 434	32 236 847
Participation ne donnant pas le contrôle	1 869 255	1 927 896
Total des capitaux propres	33 329 689	34 164 743
Engagements et éventualités (notes 14 et 15)		
Total des passifs et des capitaux propres	35 213 835 \$	36 167 533 \$

Les notes aux pages 5 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés et non audités.

MDN INC.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Redevances provenant de l'exploitation de la mine Tulawaka	– \$	– \$	– \$	313 144 \$
Frais d'administration (note 10)	290 168	407 900	1 041 793	1 921 860
Frais de gestion liés à l'exploitation de la mine Tulawaka	13 725	211 870	222 010	572 375
Radiation d'actifs de prospection et d'évaluation et de propriétés minières (note 8)	–	791 727	–	1 738 394
Perte avant charge financière nette (produit financier net) et impôts sur les résultats	(303 893)	(1 411 497)	(1 263 803)	(3 919 485)
Charge financière (produit financier net) nette (note 11)				
Produit financier	(6 704)	(20 862)	(29 497)	(63 404)
Charge financière	7 435	60 264	20 161	103 764
	731	39 402	(9 336)	40 360
Perte avant impôt sur les résultats	(304 624)	(1 450 899)	(1 254 467)	(3 959 845)
Impôts (recouvrés) sur les résultats				
Impôts (recouvrés) exigibles	(52)	(18 127)	(1 490)	(29 385)
Impôts différés	52	(416 419)	1 515	(679 403)
	–	(434 546)	25	(708 788)
Perte nette	(304 624)	(1 016 353)	(1 254 492)	(3 251 057)
Autres éléments du résultat global				
Variation de la juste valeur d'instruments financiers	2 624	–	(526)	–
Écarts de conversion au titre de l'établissement à l'étranger	(261 277)	(489 607)	414 058	(473 175)
Résultat global	(563 277) \$	(1 505 960) \$	(840 960) \$	(3 724 232) \$
Perte nette attribuable :				
Aux actionnaires de la Société	(290 795) \$	(1 012 463) \$	(1 195 851) \$	(3 233 275) \$
À la participation ne donnant pas le contrôle	(13 829)	(3 890)	(58 641)	(17 782)
Résultat global total attribuable :				
Aux actionnaires de la Société	(549 448) \$	(1 502 070) \$	(782 319) \$	(3 706 450) \$
À la participation ne donnant pas le contrôle	(13 829)	(3 890)	(58 641)	(17 782)
Perte nette par action, de base et diluée	(0,003) \$	(0,010) \$	(0,012) \$	(0,032) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, de base et diluée	101 527 220	101 527 220	101 527 220	101 527 220

Les notes aux pages 5 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés et non audités.

MDN INC.

États consolidés intermédiaires résumés des variations de capitaux propres
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Capital social	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2011	101 527 220	63 813 193 \$	6 542 619 \$	(471 845) \$	(24 520 215) \$	45 363 752 \$	1 948 972 \$	47 312 724 \$
Paiements fondés sur des actions	–	–	15 656	–	–	15 656	–	15 656
Écarts de conversion au titre de l'établissement à l'étranger	–	–	–	(473 175)	–	(473 175)	–	(473 175)
Perte nette	–	–	–	–	(3 233 275)	(3 233 275)	(17 782)	(3 251 057)
Solde au 30 septembre 2012	101 527 220	63 813 193 \$	6 558 275 \$	(945 020) \$	(27 753 490) \$	41 672 958 \$	1 931 190 \$	43 604 148 \$
Solde au 31 décembre 2012	101 527 220	63 813 193 \$	6 562 087 \$	(755 708) \$	(37 382 725) \$	32 236 847 \$	1 927 896 \$	34 164 743 \$
Paiements fondés sur des actions	–	–	5 906	–	–	5 906	–	5 906
Variation de la juste valeur d'instruments financiers et reclassement de la portion réalisée à la perte nette	–	–	–	(526)	–	(526)	–	(526)
Écarts de conversion au titre de l'établissement à l'étranger	–	–	–	414 058	–	414 058	–	414 058
Perte nette	–	–	–	–	(1 195 851)	(1 195 851)	(58 641)	(1 254 492)
Solde au 30 septembre 2013	101 527 220	63 813 193 \$	6 567 993 \$	(342 176) \$	(38 578 576) \$	31 460 434 \$	1 869 255 \$	33 329 689 \$

Les notes aux pages 5 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés et non audités.

MDN INC.

États consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Perte nette	(304 624) \$	(1 016 353) \$	(1 254 492) \$	(3 251 057) \$
Ajustements pour :				
Paievements fondés sur des actions	2 000	4 259	5 906	15 656
Amortissement des immobilisations corporelles	2 782	3 503	8 346	8 374
Autres produits liés aux actions accréditives	–	–	–	(9 366)
Revenus d'intérêts	(5 768)	(20 862)	(25 491)	(54 038)
Charge de désactualisation de l'autre passif à long terme	3 443	5 470	11 892	17 827
Perte nette sur vente de placements	2 067	–	1 808	–
Radiation d'actifs de prospection et d'évaluation et de propriétés minières	–	791 727	–	1 738 394
(Gain) perte de change net(te)	(936)	49 256	(3 749)	74 232
Impôts (recouvrés) sur les résultats	–	(434 546)	25	(708 788)
Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement	444 520	(15 604)	743 419	3 795 569
Paiement relatif à l'autre passif à long terme	(25 000)	(25 000)	(75 000)	(75 000)
Intérêts reçus	10 620	32 444	35 495	85 865
	129 104	(625 706)	(551 841)	1 637 668
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition de placements	(400 000)	–	(1 154 192)	(1 705 403)
Disposition de placements	473 155	–	2 116 155	1 650 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	–	–	–	(56 663)
Acquisition de propriétés minières	–	(24 642)	(92 435)	(92 566)
Augmentation des actifs de prospection et d'évaluation	(273 855)	(929 425)	(1 260 055)	(1 968 408)
	(200 700)	(954 067)	(390 527)	(2 173 040)
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie libellée en monnaie étrangère				
	3 060	(10 165)	11 730	(4 620)
Variation nette de la trésorerie	(68 536)	(1 589 938)	(930 638)	(539 992)
Trésorerie au début de la période	512 443	2 709 557	1 374 545	1 659 611
Trésorerie à la fin de la période	443 907 \$	1 119 619 \$	443 907 \$	1 119 619 \$

Les notes aux pages 5 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés et non audités.

MDN INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

1. Entité présentant l'information financière et continuité d'exploitation

MDN Inc. (la « Société ») est une société domiciliée au Canada et constituée en vertu de la Partie 1A de la *Loi sur les compagnies* du Québec. Les actions ordinaires se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole MDN. Le siège social de la Société est le 1010, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 680, Montréal, Québec, Canada.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société au 30 septembre 2013 comprennent les comptes de la Société et de ses filiales MDN Tanzania Ltd. (détenue à 100 %) et Minéraux Crevier inc. (« MCI ») (détenue à 72,5 %) (ensemble appelé le « Groupe » et individuellement les « entités du Groupe »).

Le Groupe est principalement impliqué dans la prospection de ressources minières dans la province de Québec au Canada et en Tanzanie. En vertu d'une entente de coentreprise avec African Barrick Gold, la Société détient également un intérêt de 30 % dans les surplus de liquidités générés par les opérations de la mine d'or de Tulawaka en Tanzanie, qui sont présentés à titre de « redevances provenant de l'exploitation de la mine Tulawaka » dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat global.

Le 13 février 2013, African Barrick Gold a pris la décision de ne pas prolonger la vie de la mine au-delà du milieu de l'année 2013. Un plan de fermeture est actuellement mis en œuvre et des options afin de se départir des actifs sont étudiées. En vertu de l'entente de coentreprise avec African Barrick Gold, la Société continuera de recevoir sa quote-part de 30 % des liquidités générées par l'opération de la mine, la réalisation des éléments hors caisse du fonds de roulement ainsi que les liquidités générées par la vente des actifs. Le montant des redevances futures demeure toutefois inconnu et incertain.

Bien que, au stade actuel des travaux, la Société prenne toutes les mesures conformes aux normes de l'industrie afin de s'assurer que les titres de propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier sont en règle, ces mesures ne garantissent pas la validité des titres. Les titres pourraient être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées ou au non-respect d'exigences réglementaires.

La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens.

MDN INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

1. Entité présentant l'information financière et continuité d'exploitation (suite)

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis sur une base de continuité d'exploitation. L'application de l'hypothèse de la continuité d'exploitation peut être inappropriée parce que les conditions ci-dessus indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ne comprennent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et passifs si l'hypothèse de la continuité d'exploitation s'avère non fondée.

2. Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). En particulier, ces états financiers consolidés intermédiaires ont été établis conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et, par conséquent, sont des états financiers consolidés résumés, car ils ne contiennent pas l'ensemble des divulgations requises par les IFRS pour des états financiers consolidés annuels. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de l'exercice clos le 31 décembre 2012, qui comprennent les principales méthodes comptables utilisées par la Société.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés a été approuvée par le Conseil d'administration en date du 7 novembre 2013.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels de la Société au 31 décembre 2012 ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés intermédiaires résumés, à l'exception du changement de méthode comptable présenté à la note 4. Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du Groupe.

MDN INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

3. Principales méthodes comptables (suite)

Nouvelles normes et interprétations appliquées durant la période

Les nouvelles normes, modifications de normes et interprétations suivantes sont en vigueur pour la première fois pour les périodes intermédiaires débutant le ou après le 1^{er} janvier 2013 et ont été appliquées au moment de la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés :

L'IFRS 10, *États financiers consolidés*, remplace les directives contenues dans l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et SIC-12, *Consolidation - Entités ad hoc*. Les méthodes de consolidation sont reprises quasi intégralement de l'IAS 27. L'adoption de l'IFRS 10 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

L'IFRS 11, *Partenariats*, remplace les directives contenues dans l'IAS 31, *Participation dans les coentreprises*. L'IFRS 11 exclut des anciennes entités contrôlées conjointement les accords dans lesquels, même en présence d'une entité distincte, la démarcation établie est inefficace et les partenaires détiennent des droits sur les actifs et des obligations à l'égard des passifs, et qui sont comptabilisés comme des activités communes de manière conforme aux actifs et activités contrôlés conjointement en vertu de l'IAS 31. De plus, l'IFRS 11 ne laisse plus aux coentreprises la possibilité de choisir entre la méthode de la consolidation proportionnelle et la méthode de la mise en équivalence. Ces entités sont maintenant tenues d'appliquer la méthode de la mise en équivalence. L'adoption de l'IFRS 11 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

L'IFRS 12, *Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités*, complète les obligations d'information concernant les intérêts qu'une entité détient dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées consolidées. L'IFRS 12 exige qu'une entité présente des informations sur la nature et les risques associés à toutes ses participations dans d'autres entités, et les effets de ces participations sur sa situation financière, son rendement financier et ses flux de trésorerie. L'adoption de l'IFRS 12 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, remplace les directives relatives à l'évaluation de la juste valeur contenues dans les différentes IFRS par une source unique de directives pour l'évaluation de la juste valeur. L'IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif, ou payé pour le transfert d'un passif, dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date de l'évaluation, soit un prix de sortie. L'adoption de l'IFRS 13 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

MDN INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

3. Principales méthodes comptables (suite)

Nouvelles normes et interprétations appliquées durant la période (suite)

Les modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, exigent qu'une entité présente les autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés dans le bénéfice à une date future séparément de ceux qui ne pourraient jamais y être reclassés. Puisque seuls des changements dans la présentation des autres éléments du résultat global sont exigés en vertu de ces modifications, les modifications de l'IAS 1 n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

L'IFRIC 20, *Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert*, exige qu'une entité comptabilise en tant qu'actif non courant les frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine pour donner un meilleur accès au minerai à extraire ultérieurement si certains critères spécifiques sont remplis. L'adoption de l'IFRIC 20 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société puisqu'elle n'a pas commencé l'exploitation de ses propriétés.

4. Placements temporaires

	30 septembre 2013	31 décembre 2012
Certificats de placement garanti, taux variable de 1,00 % (1,00 % au 31 décembre 2012) échéant en mai 2014	1 000 000 \$	1 000 000 \$
Certificats de placement garanti, taux de 1,25 % (1,95 % au 31 décembre 2012), échéant en septembre 2016, rachetables au gré de la Société une fois par mois sans pénalité	400 000	618 000
Certificats de placement garanti, taux variable de 1,15 %, rachetables en tout temps, échéant en juillet 2014	420 000	–
Obligations, taux de 1,45 % à 2,05 % (3,05 % à 4,67 % au 31 décembre 2012), échéant en janvier 2015 ⁱ⁾	275 958	1 440 892
	2 095 958 \$	3 058 892 \$

ⁱ⁾ La Société a désigné les obligations achetées au cours du second trimestre de 2013 comme des actifs financiers disponibles à la vente. La Société a acquis ces obligations en vue de les vendre dans un proche avenir. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, sans aucune déduction au titre des coûts de transaction qui peuvent être engagés lors de leurs ventes. Les gains ou pertes liés aux fluctuations de la juste valeur de ces actifs sont inscrits au résultat global.

MDN INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

5. Créances

	30 septembre 2013	31 décembre 2012
Crédit d'impôt relatif aux ressources	11 744 \$	373 913 \$
Taxes de vente à recevoir (note 15)	590 409	597 402
Autres	133 608	152 649
	735 761 \$	1 123 964 \$

6. Propriétés minières

Les propriétés minières se présentent comme suit :

Propriétés	Intérêts à la fin	31 décembre 2012	Additions	Effet de change	30 septembre 2013
Tanzanie					
Ikungu	80 % ⁱ⁾	250 883 \$	51 860 \$	2 665 \$	305 408 \$
Nikonga	100	45 707	29 613	–	75 320
Simba (Isambara)	100	645 251	–	–	645 251
Québec					
Crevier	72,5 ⁱⁱ⁾	7 481 515	–	–	7 481 515
Isle Dieu	100	24 180	1 468	–	25 648
Lac Shortt	50	170 461	–	–	170 461
Lespérance	50	78 000	–	–	78 000
Le Tac	50	43 052	–	–	43 052
Samaqua	100	10 950	9 494	–	20 444
		8 749 999 \$	92 435 \$	2 665 \$	8 845 099 \$

i) Le cumul des investissements en travaux d'exploration effectués par la Société dans la propriété Ikungu a permis d'augmenter son intérêt dans la propriété de 10 %, pour un total de 80 % au 30 septembre 2013 (70 % au 31 décembre 2012).

ii) Les montants relatifs à cette propriété représentent 100 % du coût capitalisé de MCI puisque cette propriété est consolidée dans la Société.

MDN INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

7. Actifs de prospection et d'évaluation

Les actifs de prospection et d'évaluation par propriété se présentent comme suit :

Propriétés	31 décembre 2012	Crédits d'impôt relatifs aux ressources	Additions	Effet de change	30 septembre 2013
Tanzanie					
Ikungu East	300 614 \$	– \$	185 509 \$	13 712 \$	499 835 \$
Ikungu	6 007 061	–	337 961	206 108	6 551 130
Nikonga	1 215 064	–	188 934	45 594	1 449 592
Simba (Isambara)	4 284 113	–	111 560	127 581	4 523 254
Tulawaka	324 674	–	(3 178)	1 039	322 535
Québec					
Crevier	5 296 763	(10 194)	31 619	–	5 318 188
Des Meloïses	898 972	–	–	–	898 972
Isle Dieu	537 456	–	–	–	537 456
Lac Shortt	1 371 023	–	–	–	1 371 023
Lespérance	485 188	–	–	–	485 188
Le Tac	887 890	–	–	–	887 890
	21 608 818 \$	(10 194)\$	852 405 \$	394 034 \$	22 845 063 \$

8. Radiation d'actifs de prospection et d'évaluation et de propriétés minières

Msasa

La Société devait, selon son entente de partenariat, réaliser une étude de faisabilité avant le 31 mars 2012 sur sa propriété Msasa. Les résultats de la prospection et l'évaluation des ressources minérales dans la propriété n'étant pas suffisants pour justifier la réalisation d'une telle étude, la Société a décidé de se retirer du projet et de cesser toute activité sur cette propriété.

Le 31 mars 2012, la Société a enregistré une charge pour radiation de 946 667 \$, soit la totalité des actifs de prospection et d'évaluation de la propriété Msasa à cette date.

MC Gold

Les résultats de la deuxième campagne de forage qui s'est terminée au cours du troisième trimestre de 2012 n'ayant pas atteint les objectifs fixés, la Société a décidé de cesser ses activités dans la propriété et n'a pas renouveler ses droits de prospecter dans cette zone.

Le 30 septembre 2012, la Société a enregistré une charge pour radiation de 791 727 \$, soit la totalité des actifs de prospection et d'évaluation et de la propriété minière de MC Gold à cette date.

MDN INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

8. Radiation d'actifs de prospection et d'évaluation et de propriétés minières (suite)

Aucune charge pour radiation n'a été enregistrée au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2013.

9. Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Le régime d'options d'achat d'actions de la Société prévoit l'attribution d'un maximum de 8 000 000 d'options aux employés, aux administrateurs et aux membres de la direction en vue de l'achat d'actions de la Société.

Le Conseil d'administration fixe les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions ordinaires selon des quantités et des prix d'exercice qu'il a déterminés, conformément à la réglementation en vigueur, et pour une durée maximale de dix ans. Avant 2010, les options étaient acquises immédiatement. Depuis 2010, elles sont acquises immédiatement ou sur une période de quatre à sept ans.

Le tableau suivant résume la situation du régime d'options d'achat d'actions :

	30 septembre 2013		31 décembre 2012	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
Options en cours au début de la période	2 800 000	0,47 \$	2 920 000	0,48 \$
Attribuées	60 000	0,10	—	—
Annulées	(200 000)	0,51	(30 000)	0,25
Expirées	(100 000)	0,84	(90 000)	0,90
Options en cours à la fin de la période	2 560 000	0,45 \$	2 800 000	0,47 \$
Options pouvant être exercées à la fin de la période	2 520 000	0,45 \$	2 720 000	0,47 \$

MDN INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

9. Paiements fondés sur des actions (suite)

Régime d'options d'achat d'actions (suite)

La juste valeur des options attribuées au cours de la période a été établie à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation Black & Scholes pour 60 000 options, en fonction des hypothèses suivantes :

Cours de l'action à la date d'attribution des options	0,05 \$
Juste valeur des options	0,0156 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,5 %
Durée prévue	5 ans
Volatilité prévue	55 %
Taux de dividende prévu	–

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 30 septembre 2013 :

Fourchette de prix de levée	Nombre d'options	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)
0,05 \$ - 0,19 \$	100 000	7,8
0,20 \$ - 0,44 \$	310 000	5,6
0,45 \$ - 0,51 \$	1 960 000	1,8
0,52 \$ - 0,79 \$	150 000	0,5
Indéterminé ⁱ⁾	40 000	–
	2 560 000	2,4

ⁱ⁾ Dans le cadre d'une indemnité de départ, 200 000 options ont été attribuées au cours de l'exercice 2009 et sont acquises linéairement une fois par année sur une période de cinq ans. Le prix de levée est donc déterminé au moment de l'acquisition des options. Durant la période de trois mois close le 31 mars 2013, 40 000 options ont été acquises au prix de levée de 0,05 \$ (40 000 options au prix de levée de 0,20 \$ durant la période de trois mois close le 31 mars 2012).

MDN INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

10. Frais d'administration

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Honoraires	85 045 \$	99 231 \$	336 488 \$	476 240 \$
Salaires et autres avantages à court terme	128 625	208 957	441 415	744 451
Paiements fondés sur des actions	2 000	4 259	5 906	15 656
Service d'agent de transfert	12 594	2 534	22 167	30 966
Frais de voyage	9 673	17 634	52 947	85 977
Loyer	27 496	30 782	84 113	92 009
Frais de bureau	9 089	15 196	30 843	56 843
Frais de promotion	1 681	5 451	3 954	44 418
Rapports aux actionnaires	2 341	–	17 677	19 427
Assurances, taxes et permis	4 767	9 705	20 890	36 594
Cotisation et formation	–	1 756	5 133	13 473
Télécommunications	2 451	6 157	8 706	11 877
Taxes et droits d'enregistrement	80	–	80	273 562
Développement de projet	1 544	2 735	3 129	11 993
Amortissement des immobilisations corporelles	2 782	3 503	8 345	8 374
	290 168 \$	407 900 \$	1 041 793 \$	1 921 860 \$

MDN INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

11. Charge financière nette (produit financier net)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Autres produits liés aux actions accréditives	– \$	– \$	– \$	(9 366)\$
Revenus d'intérêts sur la trésorerie et les placements	(5 768)	(20 862)	(25 489)	(54 038)
Gain de change net	(936)	–	(3 749)	–
Gain sur vente de placements	–	–	(259)	–
Produit financier	(6 704)	(20 862)	(29 497)	(63 404)
Charge de désactualisation de l'autre passif à long terme	3 443	5 470	11 892	17 827
Frais bancaires et autres	1 925	5 538	6 202	11 705
Perte de change nette	–	49 256	–	74 232
Perte sur vente de placements	2 067	–	2 067	–
Charge financière	7 435	60 264	20 161	103 764
Charge financière nette (produit financier net)	731 \$	39 402 \$	(9 336)\$	40 360 \$

MDN INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

12. Flux de trésorerie

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Opérations sans effet sur la trésorerie relatives aux :				
Activités d'exploitation				
Variation des comptes fournisseurs et charges à payer relativement à des actifs de prospection et d'évaluation et de propriétés minières	17 112 \$	202 010 \$	(407 650)\$	121 450 \$
Activités d'investissement				
Variation des actifs de prospection et d'évaluation dont les crédits d'impôt relatifs aux ressources sont inclus dans les créances	350	123 088	10 194	198 865

13. Instruments financiers

Juste valeur

En déterminant la juste valeur, la Société utilise des données observables basées sur les différents niveaux qui sont définis comme suit :

- Niveau 1 : Ce niveau représente les données observables comme les prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : Ce niveau représente les données d'entrée autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.
- Niveau 3 : Ce niveau représente les données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, ou alors le sont seulement dans une très faible mesure, ce qui oblige les entités à établir leurs propres hypothèses.

MDN INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

13. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

La trésorerie, les créances et les comptes fournisseurs et charges à payer sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements temporaires est obtenue en actualisant des flux de trésorerie futurs, en utilisant des taux d'intérêt à terme évalués à partir des taux de clôture à la date du bilan d'instruments similaires se négociant sur les marchés financiers (Niveau 2).

La juste valeur de l'autre passif à long terme est déterminée en actualisant des flux de trésorerie futurs, en utilisant des taux d'intérêt à terme évalués à partir des taux de clôture à la date du bilan d'instruments similaires sur les marchés financiers (Niveau 3).

La différence entre les justes valeurs des placements temporaires et de l'autre passif à long terme et leurs valeurs comptables n'est pas significative.

14. Engagements et ententes contractuelles

a) Propriétés minières

Nikonga (Tanzanie)

Le 30 septembre 2010, la Société a fait l'acquisition de la propriété Nikonga située à 40 km au sud-est de la mine Tulawaka, en échange d'une série de paiements annuels :

- 10 000 dollars américains à la signature du contrat;
- 15 000 dollars américains au premier anniversaire;
- 20 000 dollars américains au second anniversaire;
- 30 000 dollars américains au troisième anniversaire.

Les paiements annuels subséquents seront augmentés de 2 000 dollars américains par année jusqu'au début de l'étude de faisabilité ou de l'abandon des travaux.

Un montant additionnel de 100 000 dollars américains sera payable suite à l'achèvement de l'étude de faisabilité.

Un montant additionnel de 200 000 dollars américains sera payable lors de la décision d'une mise en production.

Enfin, suite à la mise en production, une redevance de 1 % du revenu net de la fonderie est payable. Cette redevance est cependant rachetable pour un montant de 1 000 000 de dollars américains.

MDN INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

14. Engagements et ententes contractuelles (suite)

a) Propriétés minières (suite)

Ikungu (Tanzanie)

Le 25 février 2013, la Société a signé une entente avec Metalinvest Capital Corporation (« Metalinvest »). En vertu de cette entente, la Société avait octroyé une option à Metalinvest lui permettant d'acquérir une participation indivise de 55 % de l'intérêt de la Société dans les licences de prospection formant la propriété Ikungu.

Le 14 mai 2013, l'entente s'est terminée puisque Metalinvest n'a pas remis les fonds requis par l'entente dans les délais exigés.

Le 1^{er} octobre, la Société a signé une lettre d'intention avec Tanzania Minerals Corporation dans laquelle elle lui octroie une option lui permettant d'acquérir une participation de 50 % de l'intérêt de la Société dans les licences de prospection formant la propriété Ikungu. La note 16 explique de façon plus détaillée les modalités de cette lettre d'intention.

Crevier (Québec)

Ayant exécuté les investissements en travaux d'exploration requis au cours de l'exercice 2012, la Société détient une option, sans date d'échéance, d'acquérir une participation supplémentaire de 15 % dans MCI en payant, en espèces ou en actions au gré de la Société, 750 000 \$ à l'actionnaire sans contrôle.

Isle Dieu (Québec)

Au 1^{er} décembre 2011, MDN Inc. (« MDN ») a conclu une entente avec la compagnie privée Big Bang Ressources Ltée (« Big Bang ») concernant la propriété Isle Dieu. L'entente, d'une période de cinq ans et neuf mois, octroie à l'acheteur l'option d'acquérir 100 % de l'intérêt de MDN en échange de paiements qui totalisent 3 060 000 \$ et de l'exécution de travaux d'exploration totalisant 4 250 000 \$. MDN gardera une redevance de 2 % des revenus nets de fonderie provenant de la propriété. Big Bang pourra résilier l'entente en tout temps; toutefois, les travaux d'exploration devront être enregistrés au bénéfice de la propriété. L'option peut être exercée par Big Bang seulement lorsque tous les paiements et les dépenses en travaux de prospection et d'évaluation auront été effectués.

Les montants reçus relativement à cette entente sont inscrits en diminution des actifs de prospection et d'évaluation (aucun montant reçu au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2013).

MDN INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

14. Engagements et ententes contractuelles (suite)

b) Frais de gestion liés à l'exploitation de la mine Tuluwaka

En vertu de l'entente de coentreprise avec African Barrick Gold, la Société s'est engagée à verser des frais de gestion de 3 % sur sa quote-part des coûts d'exploration, d'exploitation, de développement et d'investissement reliés à la propriété minière Tulawaka.

15. Éventualités

Communication avec l'administration fiscale de la Tanzanie

Le 10 mai 2011, la Société a reçu une communication écrite du département des investigations fiscales de la Tanzanie (« TRA ») exigeant de lui fournir certains documents en rapport avec les opérations et la structure légale de la participation de la Société dans les redevances provenant de l'exploitation de la mine Tulawaka. Cette communication inclut également des calculs provisoires effectués par le TRA présumant que la Société doit des montants substantiels au gouvernement tanzanien relativement à des impôts sur les ventes d'or de la mine Tulawaka et diverses retenues d'impôts portant sur les exercices 2004 à 2010. La Société a transmis subséquemment les informations demandées au TRA et des discussions sont présentement en cours afin de clarifier cette requête. Aux termes de l'entente de co-participation entre la Société, (l'« Opérateur ») Pangea Goldfields Inc. et Pangea Minerals Limited (l'« Opérateur »), l'Opérateur ne peut pas distribuer les fonds générés par la mine Tulawaka avant d'avoir payé les impôts dus au TRA sur 100 % des activités de la mine. La Société a obtenu une confirmation de l'Opérateur que, depuis le début de la production à la mine Tulawaka en 2004, l'Opérateur a toujours payé les impôts dus au TRA.

Depuis le mois d'août 2011, l'Opérateur a délégué ses conseillers fiscaux afin de confirmer ces affirmations au TRA et d'aider la Société dans la clarification de la requête. Des rencontres entre les différents intervenants ont eu lieu et des échanges d'information sont toujours en cours.

Au cours de l'exercice 2012, des demandes de renseignements additionnelles ont été adressées à la Société en rapport avec d'autres sujets contestés par le TRA. Ces sujets touchent les sociétés MDN inc. et MDN Tanzania Ltd. et la Société a délégué ses conseillers juridiques pour répondre à ces demandes.

Au cours du second trimestre de 2013, la Société a reçu une nouvelle communication écrite du bureau régional du TRA de Mwanza relativement à des retenues à la source reliées à des paiements d'intérêts présumés entre MDN Tanzania Ltd. et MDN Inc. sur les avances faites par la société mère à sa filiale tanzanienne durant les exercices 2004 à 2011. Le TRA s'était alors approprié un montant approximatif de 515 000 \$ (490 000 dollars américains) en taxes de ventes à recevoir incluses dans les créances à recevoir en compensation des montants réclamés dans cet avis de cotisation.

MDN INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2013 et 2012

15. Éventualités

Communication avec l'administration fiscale de la Tanzanie (suite)

La Société a toujours déclaré dans les différents documents, incluant un contrat entre les deux parties, que la société mère faisant des avances à sa filiale tanzanienne sans intérêts, ce qui est une pratique courante dans le domaine de l'exploration minière. Le TRA prétend qu'il n'est pas possible d'avoir un prêt sans intérêts et que la filiale aurait dû prélever 10 % du montant d'intérêt payé comme retenue à la source.

La direction, après discussion avec ses aviseurs légaux, a immédiatement demandé d'aviser le commissaire national du TRA de son opposition à ce sujet. La direction est d'avis que le bureau régional du TRA situé à Mwanza ne comprend pas les spécificités des sociétés d'exploration minière, compte tenu des normes de marchés, le style d'entreprises ainsi que des difficultés pour les entreprises d'exploration d'obtenir des prêts bancaires. Dans cette opposition, la direction est convaincue des chances de succès eu égard au litige.

Au cours du troisième trimestre de 2013, la décision du TRA de s'approprier des taxes de vente à recevoir pour compenser l'avis de cotisation a été renversée en cour.

Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société au 30 septembre 2013 puisque la direction est d'avis que les éléments non réglés ci-dessus sont non fondés et que la Société ne doit aucun impôt au TRA en rapport avec l'exploitation de la mine Tulawaka ainsi que tout autre montant en rapport avec les activités d'exploration de sa filiale tanzanienne. Tout montant pouvant être déboursé quant à ces éventualités pourrait avoir un impact négatif sur la Société.

16. Événements postérieurs

Le 1^{er} octobre 2013, la Société a signé une lettre d'intention avec Tanzania Minerals Corporation (« TzM ») dans laquelle elle lui octroie une option lui permettant d'acquérir une participation de 50 % de l'intérêt de la Société dans ses licences de prospection formant la propriété Ikungu.

Pour acquérir cette participation, TzM devra engager 12 millions de dollars américains en dépenses d'exploration sur une période de quatre ans suivant la signature de l'entente définitive dont un minimum de 3 millions de dollars américains au cours de la première année. La Société sera l'opérateur du programme des travaux.

La Société a reçu un paiement non remboursable de 200 000 dollars américains à la suite de la signature de la lettre d'intention. Ce montant sera appliqué en réduction des paiements en dépenses d'exploration futurs.